

# Seine-et-Marne

Yves Albarello à propos du démantèlement de Plaines et Monts de France

## « Une loi peut être défaite par une autre »

Le projet de l'État de rattacher 17 communes de Seine-et-Marne au Val d'Oise continue de défrayer la chronique.

La communauté de communes Plaines et Monts de France (PMF) n'en finit pas de faire parler d'elle. Elle risque, dans le cadre de la loi Maptam, de voir 17 de ses communes intégrer une intercommunalité du Val d'Oise. Élus et habitants de ce large territoire seine-et-marnais (il compte 100 000 habitants) font régulièrement entendre leur désaccord. Pourtant, réunie le 10 juillet dernier sous la conduite du préfet de Région, la CRCI, commission régionale de coopération intercommunale, a approuvé le rattachement de ces communes au Val d'Oise. Yves Albarello, député de la 7<sup>e</sup> circonscription et maire de Claye-Souilly, livre sa position...

Après que la CRCI ait entériné ce rattachement, quelle est votre position ?

Yves Albarello : Depuis des

années, je milite pour le développement de l'intercommunalité dans le Nord Seine-et-Marne, ce qui m'a amené à créer en 2010 la communauté de communes des Portes de la Brie, puis par rapprochement avec deux autres intercommunalités, la communauté de communes Plaines et Monts de France. Aujourd'hui, avec PMF, nous avons un ensemble cohérent qui associe des villes moyennes (Villeparisis, Mitry-Mory, Claye-Souilly et Dammartin-en-Goële) à des villages. C'est cet ensemble, conçu et voulu par les élus du secteur, approuvé par les populations, que le préfet de Région, au nom d'obscur motifs, veut casser. Je suis hostile à cette casse qui est totalement anti-démocratique.

Pourtant la loi Maptam oblige Plaines et Monts de France à rejoindre un ensemble

intercommunal d'au moins 200 000 habitants. Le regroupement est donc inéluctable. Que pouvez-vous faire ?

Je crois que pour Plaines et Monts de France, il faut étudier toutes les solutions possibles dans le cadre de la loi Maptam bien que je trouve cette loi très critiquable. Je ne l'ai pas votée, mais elle est là, il faut donc l'appliquer. La solution du préfet de Région, à savoir le démembrement de PMF avec le rattachement de 17 communes à un gros ensemble intercommunal du Val d'Oise et le rejet des 20 autres dans la « réserve d'indiens » du Nord 77 est inacceptable. Nous devons obtenir des délais pour réétudier le problème et rechercher d'autres solutions sans être prisonniers du seuil du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Et si ce n'est pas possible ? Il faut revenir sur le choix du 10 juillet au plus vite, car même les élus du Val d'Oise, conscients que le regroupement ne sera pas viable en

raison de l'hostilité de la Seine-et-Marne, ne désirent pas le rattachement autoritaire des 17 communes. S'il n'est pas possible de trouver une solution seine-et-marnaise à l'avenir de PMF, le moindre mal consisterait alors à l'associer en bloc, c'est-à-dire les 37 communes, aux deux autres intercommunalités du Val d'Oise. Ce serait une solution moins mauvaise que le démembrement.

Au printemps, vous avez demandé une étude d'impact à caractère financier et fiscal. Maintenez-vous cette demande ?

Plus que jamais. Et il convient d'entreprendre cette étude au plus vite. PMF présente l'avantage d'organiser une solidarité réelle entre les communes du Nord Seine-et-Marne : les plus riches, notamment celles qui bénéficient des retombées de l'aéroport, contribuent aux besoins de celles qui en sont éloignées. En transférant au Val d'Oise les res-



Yves Albarello : « Je suis hostile à cette casse qui est totalement anti-démocratique ».

sources financières et fiscales des 17 communes les plus rapprochées de l'aéroport, on impose aux autres une absence de développement et d'avenir. L'étude que je demande mettra en évidence ce phénomène de transfert accompagné de l'appauvrissement programmé des 20 communes exclues du regroupement.

Que ferez-vous si le rattachement devient définitif ?

Il est toujours possible de contester une telle décision devant les tribunaux. Cependant, je souhaite, à la rentrée de septembre, rencontrer le préfet Jean-François Carencio afin de trouver une solution pérenne au problème des 20 communes isolées. Si aucune suite positive ne peut être donnée, je rappelle que ce qu'une loi a décidé, une autre peut le défaire. Mais il faudra attendre 2017 pour cela.